

*M. le Maire et
le conseil municipal
vous souhaitent
une très bonne année
2018*



Sommaire

) ÉDITO	p. 2
) COMMISSIONS	p. 3
) CONSEILS MUNICIPAUX	p. 8
) GÉNÉRATIONS	p. 11
) VIE MUNICIPALE	
• Inaugurations	p. 12
• État-civil	p. 13
• Meilleurs ouvriers de France	p. 13
• Une St-Marine à New-York	p. 13
• Permis de construire	p. 14
• TAP	p. 14
• ALSH	p. 14
• Bibliothèque	p. 15
) VIE SCOLAIRE	
• Amicale Laïque	p. 17
• APEL/OGEC	p. 17
• École Privée Ste-Thérèse	p. 18
• École Publique Delaroche	p. 18
) VIE ASSOCIATIVE	
• La ZEM	p. 19
• Le Chemin des Papillons	p. 20
• Comité des Fêtes	p. 20
• Anim'Action	p. 21
• Théâtre Côté Lac	p. 21
• Jumelage	p. 22
• Les Cavaliers Marins	p. 22
• Association des Professionnels	p. 23
• St-Médard Football	p. 23
• St-Médard Basket	p. 24
• Bad St-Marin	p. 24
• L'Association du Tenu	p. 24
• ALAC	p. 25
) INFOS PRATIQUES	
• Mairie Service Urbanisme	p. 25
• Navette	p. 26
• PACS	p. 26
• Repas à domicile	p. 26
• Relais Petite Enfance	p. 27
• La Recyclerie	p. 27
• Aboiements de chiens	p. 27
• Don du sang	p. 28
• Foire expo	p. 28
• Chauffeurs Solidaires	p. 29
) AGENDA	p. 30

Édito

A l'aube de cette nouvelle année, j'ai eu le plaisir avec le Conseil Municipal d'accueillir les St-Marins dans la nouvelle salle multifonction tant attendue.

Notre vigilance, notre ténacité de tous les instants, face à la manière de faire de la maîtrise d'œuvre, nous ont amené à surmonter un à un les obstacles rencontrés. Ce fut un long parcours semé de difficultés.

Alors, permettez-moi ces quelques mots :

Le pessimiste se plaint du projet

L'optimiste espère que le projet aboutisse

Le réaliste s'adapte aux difficultés

Nous n'avons pas cédé au découragement, bien que parfois cette tentation aurait pu l'emporter. Nous arrivons donc à la fin de ce projet, malgré qu'il reste encore quelques travaux de finitions.

Comme l'écrivait Frédéric Mistral, écrivain : *"Si ce n'est aujourd'hui, ce sera demain : rappelons-nous que la patience est le pilier de la sagesse."*

Chaque habitant de Saint-Mars-de-Coutais va pouvoir s'approprier ce nouvel équipement, y compris le boulodrome.

Nous avons travaillé tout au long de l'année 2017 sur un schéma directeur des modes doux grâce à des Fonds Européens et avec la participation de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Nous pouvons d'ores et déjà nous appuyer sur ce schéma directeur pour nous lancer dans les études d'avant-projet dans l'objectif de réalisation de l'aménagement des rues de la Colombe et de St-Médard. Ces futurs aménagements doivent prendre en compte la sécurité mais aussi favoriser les déplacements en laissant une large place au partage de la voie pour les vélos et les piétons.

Bien évidemment, ces aménagements seront programmés en fonction des capacités financières de la commune.

Pour cette nouvelle année, la solidarité doit être au cœur de nos préoccupations. Ne nous enfermons pas dans notre confort personnel. Partageons notre plaisir du bien vivre ensemble chaque jour. Soyons attentifs les uns envers les autres. Ayons une attention particulière envers les personnes isolées. Ayons des actions de solidarité, notamment vers les plus démunis. Évitions l'isolement des personnes.

Une marque d'attention, un sourire, apportent ce rayon de soleil et un espoir à celui qui rentre dans la spirale de l'exclusion. Par ces petits gestes, nous apportons à toutes ces personnes un peu de baume au cœur. L'exclusion n'arrive pas qu'aux autres, elle peut nous frapper à tout instant, la vie nous réserve parfois bien des surprises.

Je vous souhaite pour l'année 2018 la réussite dans vos projets, qu'ils soient familiaux, amicaux, professionnels ou associatifs, au bénéfice d'une passion personnelle ou au service de nos habitants.

J'adresse mes vœux aux nouveaux arrivants, mais aussi des vœux d'amitié et de réconfort à ceux qui ont subi un drame familial, la perte d'un être cher.

J'adresse également des vœux sincères à ceux qui œuvrent au quotidien pour la fraternité, le bien vivre ensemble, où qu'ils se trouvent, dans notre commune, dans les quartiers, ou dans d'autres pays encore paralysés par la violence, au Proche-Orient, en Afrique ou ailleurs. Je leur souhaite de pouvoir mener à bien les projets qui leur tiennent à cœur.

Je terminerai par ces quelques mots :

Des sourires, pour chasser la tristesse,

De l'audace, pour que les choses ne restent jamais en place,

De la confiance, pour faire disparaître les doutes,

Des gourmandises, pour croquer la vie,

Du réconfort, pour adoucir les jours difficiles,

De la générosité, pour le plaisir de partager,

Des arcs-en-ciel, pour colorer les idées noires,

Du courage, pour continuer à avancer.

Très belle année 2018.

Jean Charrier
Maire

Directeur de la publication : Jean Charrier, Maire

Responsable de la communication : Chrystelle Dronet

Rédaction : Chrystelle Dronet, Jean-Marc Aubret, Laurence Ferret, Cendrine Barral, Marie-Noëlle Rémond, Yvon Plantard, Marie-Françoise Rondeau

Réalisation : Optima & Co

Crédits photos : Mairie - Couverture : Alac

Imprimé sur papier recyclé



Enfance - Jeunesse - Éducation - Action sociale

Membres :

Solène Amiant, Marie-Françoise Rondeau, Marie-Noëlle Remond, Laurence Briand (Adjointe), Yvon Plantard, Olivier Brandt et Jean Charrier vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2018.

L'année 2017 se termine, c'est l'occasion pour la commission de vous présenter la rétrospective des dossiers :

La Petite Enfance :

Sur la commune, les parents qui souhaitent faire garder leur enfant peuvent s'adresser soit à :

- l'une des 33 assistantes maternelles de la commune,
- la Maison des Assistantes Maternelles "La Timounette",
- la Micro-crèche "Les Petits Artistes".

Les Services Périscolaires :

Des nouveautés depuis la rentrée 2017-2018 :

- une nouvelle tarification des services accueil périscolaire, restaurant scolaire et accueil loisirs sans hébergement au taux d'effort, c'est-à-dire une tarification en fonction des revenus du foyer,
- concernant le service TAP une nouvelle tarification de 6 € est appliquée à partir du 3^e enfant,
- la possibilité aux familles, qui le souhaitent, de gérer librement l'inscription aux différents services (attention il y a des délais à respecter),
- depuis le mois de septembre 2017 : le service accueil loisirs sans hébergement est ouvert tous les mercredis scolaires. Une équipe d'animatrices présente dès midi, déjeune avec les enfants au restaurant scolaire et propose des activités. Les parents peuvent à partir de 16 h 30 récupérer leur enfant.

Le Restaurant Scolaire :

Le restaurant scolaire accueille en moyenne 240 enfants sur 2 services. Sur le temps de pause méridienne, le personnel du prestataire et communal est présent afin d'aider les enfants pendant le repas et peut proposer des animations.

Les différentes rencontres avec les parents d'élèves élus des 2 écoles, le prestataire du restaurant scolaire, les producteurs locaux et élus, ont permis la réalisation d'un menu local bio. Les enfants ont apprécié ce menu ainsi que les animations et les tables joliment dressées.

Les Temps d'Activités Périscolaires :

Des animations toujours aussi diversifiées et qui plaisent aux enfants tels que la zumba, la rédaction d'un petit journal, le stylisme, le kamishibai, la vannerie...



En moyenne 110 enfants âgés de 6 ans à 10 ans et 35 enfants de 3 ans à 5 ans participent aux activités. Des TAP ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 16 h à 17 h.

Les Rythmes Scolaires :

Le comité pilotage s'est réuni pour discuter sur le bilan des 3 ans de la mise en place de la semaine des 4 jours 1/2. L'équipe enseignante des 2 écoles a émis le souhait de rester sur ce rythme scolaire, les apprentissages sont favorables aux élèves du primaire, cependant ce rythme est moins adapté aux élèves de maternelle.

Les parents d'élèves élus ont réalisé un questionnaire qui a été distribué aux familles avec comme retour un souhait de 53% pour revenir à une semaine de 4 jours et 47% pour rester à une semaine de 4 jours 1/2.

Les différents acteurs (personnel communal et intervenants extérieurs) proposent des activités aux enfants et apprécient que les enfants puissent choisir.

Lors du conseil municipal du mois de décembre 2017, les différents avis ainsi que le budget de l'année 2016-2017 des TAP ont été présentés :

Recettes : 40 422,00 € (dotations de l'État et participation des familles).

Dépenses : 41 061,58 € (charges de personnel, dépenses de matériel et d'entretien).

Après discussion et vote des élus, la reconduction de la semaine de 4 jours 1/2 a été validée.

L'Enfance et la Jeunesse :

Le partenariat avec l'association Anim'Action de Port-Saint-Père permet aux enfants inscrits aux accueils de loisirs sans hébergement de participer aux différentes activités, et également aux jeunes adolescents inscrits à la Passerelle ou à la Maison des Jeunes de se retrouver dans leurs locaux.

*Laurence Briand, Adjointe
et les membres de la Commission*

Espace économique et rural - Environnement

Les membres de la commission : Louis-Marie Ordureau, Laurence Ferret, Laëtitia Peltier, Christian Brossaud, Rémy Gariou, Pierre-Yves Lapouyade, Jean-Marc Lino et Jean Charrier.

Station d'Épuration :

La commune est parée pour satisfaire aux normes d'épuration de sa future urbanisation. Après une petite année de travaux, la nouvelle station d'épuration a été raccordée au réseau d'assainissement collectif courant juillet pour la mise en route du système d'épuration. A l'issue de plusieurs mois de réglage et de mises au point, on peut dire que la station est dans sa phase d'exploitation normale. Le contrat d'exploitation a été attribué à la société Veolia.

Comme prévu à l'origine de la construction, les villages de Nozine et de la Charrie en Port-St-Père vont pouvoir envoyer leurs eaux usées vers notre station. Une convention d'exploitation et de rémunération avec la Communauté d'Agglo de Pornic, qui agit pour le compte de Port-St-Père, est en cours de finalisation de rédaction pour signature. Le programme de réhabilitation du réseau eaux usées continue. La réalisation de 2 tranches a été effectuée en 2017. L'objectif est de reconquérir une meilleure étanchéité du réseau et combattre les eaux parasites qui encombrant les réseaux et la station d'épuration. Par ailleurs, des visites de contrôles sont effectuées chez les particuliers pour vérifier la conformité des raccordements sur les installations privées. Seules les eaux usées doivent être envoyées au réseau d'assainissement.

Pôle Santé :

Après quelques semaines de retard dans la construction, les professionnels de santé ont pu intégrer ce nouveau bâtiment. Deux orthophonistes, une podologue pédicure, et une ostéopathe exercent leur spécialité dans cette extension du pôle santé.

Sentiers de Randonnée :

Les sentiers de randonnée sont un atout pour notre commune. Un espace d'une quarantaine de kilomètres est à découvrir et à maintenir en bon état pour le plaisir de tous.

L'an dernier je vous avais dit que j'espérais la pose du fléchage sur les différents circuits de randonnée pour 2017. L'année n'aura pas été assez longue, mais je peux vous confirmer que la commande est signée, et que nos 4 circuits de randonnée seront identifiés et fléchés dans les mois qui viennent par l'association de réinsertion Retz'Agir.

Un grand merci à la commission extra-municipale qui a travaillé pour mener à bien cette réalisation.

J'adresserais une félicitation au groupe de parents de l'école Ste-Thérèse qui s'est investi pour nettoyer et rendre praticable le sentier longeant la chaussée de Bouaye. Les participants à la randonnée de début septembre ont pu découvrir ce nouvel itinéraire. C'est un sentier qui mériterait des aménagements mais les contraintes liées au Lac de Grand Lieu complexifient la mise en œuvre de travaux.

Voirie :

Avec la commission voirie communale, les services techniques de la Communauté de Communes mettent en place les priorités pour maintenir notre réseau routier communal en bon état.

En 2017 nous avons investi pour améliorer la desserte des habitations dans les villages de la Haye, du Port-Faissant, et du Plessis pour un budget de 18 740 € HT.

Le programme de revêtement d'entretien des routes s'est élevé à 62 500 € HT.

Courant janvier verra la mise en place de ralentisseurs sur la rue St-Anne-du-Vigneau suite à la consultation des riverains. La commune a fait l'acquisition d'un radar pédagogique. Il va être mis en place dès que possible pour mieux appréhender les vitesses. Le principe d'enregistrement des vitesses et du nombre de véhicules nous permettra de mieux appréhender les actions à mettre en place et mieux sécuriser les endroits qui peuvent être dangereux.

Il se veut avant tout un outil pédagogique pour inviter l'ensemble des conducteurs à respecter les limitations de vitesse pour le confort et la sécurité de tous. Pour améliorer la sécurité et favoriser les cheminements doux (c'est-à-dire à pied ou à vélo) une commission élargie extra-municipale a réfléchi sur cette problématique accompagnée par le cabinet Mobhilis. Dans un premier temps, il a été fait un état des lieux des cheminements existant sur la commune.

Un second temps a été consacré à imaginer l'ensemble des cheminements que l'on souhaiterait mettre en place. Une troisième étape nous a fait découvrir les différentes possibilités d'aménagement, à savoir : les bandes cyclables, les voies vertes ou trottoirs mixtes, les chaudières, les zones partagées, autant de solutions qui peuvent être choisies suivant l'endroit à aménager. Après une réunion publique où l'ensemble de la population était invité, la commission a été amenée à hiérarchiser des priorités avec des estimations budgétaires fournies par le cabinet Mobhilis. Une présentation sera faite au conseil municipal début janvier. Il aura ainsi des éléments pour les futurs choix d'investissements.

Espaces Verts :

Depuis deux ans, le service des espaces verts de la Communauté de Communes n'utilise plus de désherbants. Cela entraîne la présence d'herbes dans des endroits où on avait perdu l'habitude d'en voir. Le désherbage manuel est consommateur de beaucoup de temps. Des choix doivent être faits pour que l'espace public reste agréable mais il le sera avec des espaces plus enherbés que par le passé. L'acte citoyen reste encouragé pour arracher des herbes qui se seraient développées dans un endroit non approprié.

Je remercie les services qui font de leur mieux pour fleurir notre commune et rendre agréable nos espaces publics.

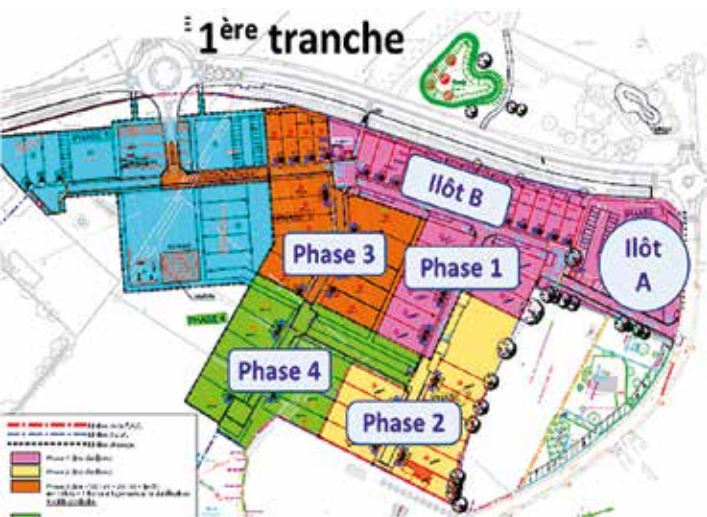
Louis-Marie Ordureau, Adjoint

Aménagement du territoire - Urbanisme

Autour de Jean, la Commission "Aménagement du territoire" est composée de Christian Brossaud, Rémy Garriou, Laëtitia Peltier, Christiane Pouvreau et Didier Richard.

La ZAC des Millauds :

Grâce au dynamisme de notre aménageur, Loire Atlantique Développement - LAD SELA - la commercialisation des lots libres de la 1^{re} tranche bat son plein : à ce jour, sur les 29 lots mis en vente, 14 actes de vente ont été signés, 6 lots font l'objet de compromis et 5 autres terrains sont réservés. Compte-tenu de ce succès, les 9 terrains de la phase 4 sont également mis en vente. Les travaux de viabilisation vont donc reprendre pour aménager cette zone.



LAD-SELA a confié à la Sté Sogimmo la construction en VEFA - Vente en l'état de futur achèvement - des 9 maisons individuelles groupées de l'îlot B, situés le long de la RD.

Enfin, Habitat 44 va réaliser les logements collectifs sociaux de l'îlot A, près du rond-point de la rue de l'Épine. A la demande de LAD-SELA, la conception de ce projet a été étudiée avec soin par le Cabinet Kok Architecture, afin d'offrir une réelle qualité de vie aux locataires : les 23 logements seront tous accessibles par une entrée indépendante, ceux en rez-de-chaussée bénéficieront d'un jardinet privatif et ceux à l'étage auront tous une terrasse. Cinq maisons individuelles groupées sont également prévues avec un petit jardin.

Le calvaire situé au rond-point de la rue de l'Épine ne s'intégrait pas bien dans ce nouvel environnement. Aussi, lors d'une rencontre avec quelques membres de la paroisse, il a été décidé d'un commun accord de le déplacer juste en face, sur le parc des Garennes.



ZAC des Millauds : le projet de logements collectifs d'habitat 44.

L'ADS - Autorisation du Droit des Sols : changement dans l'organisation de l'instruction des actes d'urbanisme

Depuis 2,5 ans, l'instruction des actes d'urbanisme (permis de construire, certificat d'urbanisme opérationnel, déclaration préalable de division, etc...) était confiée à la Communauté d'agglomération de Pornic, dans le cadre d'une convention.

La fusion de la Communauté de Communes de Machecoul avec celle de Loire-Atlantique Méridionale (Legé - Touvois - Corcoué-sur-Logne) a entraîné une nouvelle organisation et notamment la remise en cause de cette convention avec Pornic. Même si l'ADS n'est pas une compétence intercommunale... enfin, pas encore... il a été décidé la création d'un service instructeur au sein de notre nouvelle intercommunalité SRA - Sud Retz Atlantique. Ce service est basé à Legé et est opérationnel depuis le 9 janvier dernier. Il va instruire les actes d'urbanisme des 9 communes de SRA.

Céline Averty, l'agent chargé de l'urbanisme à la mairie de St-Mars, va rejoindre cette équipe intercommunale, au terme d'une période transitoire de 4 mois de "mise à disposition". Ceci va bien entendu entraîner une nouvelle organisation en mairie, mais, à St-Mars, Céline reste votre interlocutrice dans le domaine de l'Urbanisme. Vous aurez connaissance de ses temps de présence à la mairie par les moyens habituels : affichage, bulletin municipal et site internet.

Malgré tout, pour Céline, c'est un chapitre qui se termine : elle change d'employeur et va s'envoler vers un nouvel avenir professionnel. Nous lui souhaitons bon vent et toute la réussite qu'elle mérite !

Enfin, pour terminer, deux opérations se sont achevées en 2017 : la première concerne la numérotation des villages que nous avons bouclée à l'automne... il reste quelques plaques à venir retirer en mairie...

Et puis, le deuxième dossier, et non des moindres, puisqu'il nous a occupés pendant 10 longues années, c'est le Plan Local d'Urbanisme. Il est maintenant exécutoire depuis le 2 mars 2017 et a fait l'objet d'un seul recours.

Je vous souhaite une excellente année 2018 !

Marie Averty, Adjointe



Relations publiques - Communication et animation

Présentation de l'équipe de la Commission Communication, Relations Publiques et Animation :

Adjointe : Chrystelle Dronet.

Membres : Marie-Noëlle Rémond, Laurence Ferret, Cendrine Barral, Marie-Françoise Rondeau, Yvon Plantard, Jean-Marc Aubret et Jean Charrier.

Voici les différentes manifestations qui se sont déroulées durant l'année 2017 :

- **Le repas des aînés** le samedi 25 mars.

130 personnes ont partagé le déjeuner préparé par le restaurant La Pirogue de Port-St-Père, le dessert par la boulangerie de St-Mars.

Ce repas a été servi par des élu(e)s et leurs conjoint(e)s.

Cette année, ce repas se déroulera **le samedi 17 mars dans la nouvelle salle polyvalente**.

- **Le Forum des Associations** dimanche matin 26 juin organisé par la municipalité et les associations sur le site de l'école publique.

Ce forum avait pour objectif de présenter les activités associatives locales, de promouvoir la vie associative Saint-Marine.

Le prochain forum des associations aura lieu **le samedi matin 2 juin** sur le site de l'école publique Delaroche.

- **La randonnée semi-nocturne** le samedi 13 mai.

Deux circuits de 7 et 11 kilomètres étaient proposés au départ de zone artisanale des Couëtis.

En 2017 encore, notre choix a été de ne pas flécher les deux circuits. Des plans ont été distribués et les marcheurs sont partis à la découverte des deux circuits. Nous n'avons encore perdu personne !



Nous avons programmé la prochaine randonnée semi-nocturne **le samedi 7 juillet**.

Nous vous précisons que cette randonnée est ouverte à tous et gratuite, elle se veut familiale et conviviale.

- **Organisation des Commémorations avec l'aide de Monsieur Jean-Paul Averty.**

En 2018, à l'occasion du centenaire de la guerre 14/18, une exposition sera proposée à la salle polyvalente **du samedi 3 au lundi 5 novembre** avant la commémoration du 11 novembre.

- **Installation et enlèvement des illuminations dans le bourg.**

• **Élaboration du bulletin municipal** qui est édité 3 fois par an, en janvier, mai et octobre. Il est distribué gratuitement à tous les foyers de la commune. Ce magazine nous permet de vous transmettre un maximum d'informations.

• **La bibliothèque municipale**, gérée par Sylvie Hébert, agent culturel de la bibliothèque, accompagnée par toute une équipe de bénévoles.



- **Le samedi 21 avril la municipalité va inaugurer différentes structures de la commune.**

Voici le programme :

15 h : visite et inauguration de la station d'épuration.

16 h : visite et inauguration du Pôle Santé.

17 h : visite et inauguration de la salle polyvalente.

Suite au concours, le nom de la salle sera dévoilé (suspense...)

A l'issue de ces inaugurations, un apéritif dînatoire sera offert suivi d'une soirée "festive" organisée avec le Comité des Fêtes et l'association Les Lézards dans la Rue.

Nous continuerons à assister autant que possible aux Assemblées Générales des associations, pour pouvoir répondre au mieux à leurs attentes.

Pour leur investissement et leur implication, nous remercions le personnel municipal et technique.

*Chrystelle Dronet, Adjointe
et les membres de la Commission*

Gestion du patrimoine urbain



Avec cette fin d'année 2017, la fin de la construction de la salle municipale. Enfin... !!

Malgré tout nos efforts avec 3 mois de retard, nous avons reçu le 18 décembre un avis favorable de la commission de sécurité. Il ne reste plus que quelques petits détails de finitions à régler et la réalisation du parvis commun avec la mairie, qui devrait débuter dès le retour d'une météo un peu plus clémente.

Tout est opérationnel y compris la chaufferie commune aux installations (bibliothèque, mairie, salle).

Dès le lendemain de la visite de sécurité, nous avons programmé un approvisionnement en granulés et la mise en service du chauffage avec ce nouveau combustible. En plus d'être écologique, il devrait faire réaliser une réelle économie à la commune avec un prix fixe du KW à 5 centimes au lieu de 7 pour le fioul dans les meilleures conditions.

Très belle année 2018.

*Michel Derbord,
Conseiller délégué*



Le conseil municipal a lieu le 1^{er} jeudi du mois. Tout le monde peut y assister, mais seuls les 23 élus peuvent prendre la parole. Un résumé des principales décisions est publié dans le bulletin municipal. Par contre, tout le détail des échanges et des délibérations est consultable en mairie, ou sur le site internet, rubrique "Vie Municipale".

L'ordre du jour est établi quelques jours avant la réunion et consultable sur internet.

VOICI UN RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS LORS DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 5 OCTOBRE, 9 NOVEMBRE ET 14 DÉCEMBRE 2017

CONSEIL DU 5 OCTOBRE

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Marie Averty, M. Jean-Marc Aubret, Mme Marie-Noëlle Rémond, M. Yvon Plantard.

Absents excusés : Mme Christiane Pouvreau, M. Jean-Marc Lino, M. Olivier Brandt, Mme Armelle Magot, M. Pierre-Yves Lapouyade-Dupuy.

Absent : M. Didier Richard.

CONSEIL DU 9 NOVEMBRE

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Christiane Pouvreau, Mme Laëticia Peltier.

Absents Excusés : M. Olivier Brandt, Mme Solène Amiant.

CONSEIL DU 14 DÉCEMBRE

Absents excusés ayant donné pouvoir : M. Jean-Marc Aubret, Mme Cendrine Barral, M. Pierre-Yves Lapouyade-Dupuy, Mme Solène Amiant.

Absente excusée : Mme Laurence Ferret.

Absents : M. Olivier Brandt, M. Rémy Garriou.

BATIMENTS

ACQUISITION DU BÂTIMENT ACTI, RUE ST-MÉDARD

Le conseil municipal décide de l'achat par la commune à Monsieur et Madame Jean-François Lambert, du bâtiment d'environ 500 m² avec le terrain et une partie du terrain limitrophe, soit environ 3 300 m² de terrain, le tout au prix de 253 000 €.

Premier intérêt de cette acquisition : plus de nécessité de louer le local technique rue du grand pré, et les deux garages situés rue des Chaponneries pourraient être mis en vente. Tout le matériel de la commune et associatif pourrait être transféré rue Saint-Médard.

Deuxième intérêt : la surface disponible autour de ce bâtiment pourrait être utilisée comme parking.

Dans le but de financer ce projet, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter un prêt auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée.

ACQUISITION DE TERRAINS DANS LA ZONE DE LOISIRS

Le conseil municipal accepte l'acquisition par la commune aux Consorts Averty de parcelles d'une superficie de 3 169 m² et 2 516 m², soit une superficie totale de 5 685 m² au prix de 5 € le m², d'où un montant total de 28 425 €. Ces parcelles sont situées dans la zone de loisirs, près de la salle omnisports

CHOIX DE L'AMÉNAGEMENT DU PARVIS COMMUN A LA SALLE POLYVALENTE ET A LA MAIRIE ET CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR CETTE RÉALISATION

La solution pour les marches à angle droit est retenue.

Deux entreprises ont transmis des devis pour cet aménagement. Le conseil municipal décide de retenir l'entreprise Murail de Bois-de-Cené dont le montant de la proposition s'élève à 23 532 € HT - 28 238,40 € TTC. Il est toutefois nécessaire que l'arrosage intégré soit compris. S'il ne l'était pas, le conseil municipal émet un avis favorable pour le supplément.

MODIFICATION DE MARCHÉ SALLE POLYVALENTE

Après avoir entendu les explications concernant les demandes de modifications du marché, à savoir :

- un supplément de 1 540,54 € HT au marché Anvolia - lot n° 15 chauffage - ventilation - plomberie, précédemment accepté et qui n'aurait pas dû l'être, car dans le CCTP, il était bien noté "pas de bras mort",
- un supplément de 3 500 € HT au marché Soniso - lot n° 8 cloisons sèches, pour cloison au-dessus de la cloison mobile,
- un supplément de 2 122,38 € HT au marché Mcpa - lot n° 9 menuiseries intérieures, pour habillage des montants de menuiseries aluminium par un plat en bois de pays essence chêne.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ayant pouvoir,

- refuse de prendre en considération les suppléments précités,
- accepte les modifications de marchés dont la liste suit,
- un supplément de 1 799,00 € HT au marché Boisseau Maçonnerie - lot n° 2 gros œuvre,
- un supplément de 3 920,60 € HT au marché Soniso - lot n° 8 cloisons sèches,
- un supplément de 851,02 € HT au marché Mcpa - lot n° 9 menuiseries intérieures,
- un supplément de 188,80 € HT au marché Groupe Elite - lot n° 11 sols scellés faïence,
- un supplément de 3 474,00 € HT au marché Murail - lot n° 17 VRD,
- une diminution de 2 401,45 € HT au marché Mcpa - lot n° 4 bardage bois platelage,
- une diminution de 409,82 € HT au marché Roy - lot n° 13 peinture,
- une diminution de 3 743,02 € HT au marché Corbe Cuisine - lot n° 16 équipement de cuisine.

RESSOURCES HUMAINES

CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Le renouvellement du contrat aidé de M. Christophe Monmarché étant impossible selon la nouvelle législation, le conseil municipal décide de créer un emploi contractuel d'Adjoint technique territorial à temps complet, à compter du 1^{er} novembre 2017 jusqu'au 31 juillet 2018.

CRÉATION D'UN POSTE CONTRACTUEL D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL DE BIBLIOTHÈQUE

Le renouvellement du contrat aidé de Mme Sylvie Hébert étant impossible selon la nouvelle législation, le conseil municipal, décide de créer un emploi contractuel d'adjoint administratif territorial pour la bibliothèque à temps incomplet, soit 28 h par semaine, à compter du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2018.

NOUVELLE ORGANISATION DU SERVICE ADS (AUTORISATION DES DROITS DU SOL)

A compter du 1^{er} janvier 2018, Madame Céline Averty, Agent à l'urbanisme à la mairie de Saint-Mars-de-Coutais, va intégrer le service ADS à la communauté de communes Sud-Retz Atlantique.

Elle devra donc être remplacée pour les tâches qu'elle effectue à la mairie en dehors de l'urbanisme et entre autres, les permanences d'accueil de la mairie.

ENVIRONNEMENT

RACCORDEMENT DES RÉSEAUX D'EAUX USÉES DES VILLAGES DE LA CHARRIE ET NOZINE DE LA COMMUNE DE PORT-SAINT-PÈRE

Projet de conventions financières est en cours entre la commune de Saint-Mars-de-Coutais et la communauté d'agglomération Pornic agglomération Pays de Retz, en raison du raccordement des réseaux d'eaux usées des villages de la Charrie et Nozine, de la commune de Port-Saint-Père à la station d'épuration de Saint-Mars-de-Coutais.

ENFANCE

DÉCISION RELATIVE AUX RYTHMES SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2018

Suite à la proposition du comité de pilotage des rythmes scolaires, la semaine scolaire est maintenue à

quatre jours et demi pour l'année scolaire 2018/2019. Les TAP restent en place.

ASSOCIATIONS

SUBVENTION POUR ACQUISITION DE TATAMIS

Monsieur le Maire fait savoir au conseil municipal que le conseil départemental peut participer pour un tiers à l'acquisition de cet équipement par l'association.

Le conseil municipal souhaite que l'association Saint Médard karaté présente son dossier de demande de subvention auprès du conseil départemental, et s'engage à participer pour un tiers du montant de la dépense, soit 1 294,80 €, le montant prévisionnel TTC s'élevant à 3 884,40 €.

PROJET DE JARDIN POTAGER PARTAGÉ

Un collectif a présenté un projet de jardin potager partagé avec pour objectifs de :

- Faciliter la rencontre, le partage autour d'un potager, ouvert à tous au cœur de notre commune.
- Expérimenter différents modes de culture respectant le monde du vivant.
- Amener une réflexion commune sur les différents modes de culture utilisés.
- Mutualiser les moyens et partager les ressources par un acte solidaire et raisonné.

Le conseil municipal accepte la mise à disposition d'une parcelle d'environ 200 m² sur l'espace vert des Versènes.

DIVERS

Des travaux ont été réalisés bénévolement par des agriculteurs pour l'entretien de la levée "la platane".

TARIFS COMMUNAUX VOTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL

LOCATION SALLES	
Salle restaurant scolaire	
Vin d'honneur pour les gens de la commune	84,00 €
Vin d'honneur - gens hors commune ou Assemblée Générale association hors commune	168,00 €
Soirée dansante privée pour les gens de la commune	173,00 €
Soirée dansante privée pour les gens hors commune	372,00 €
Repas de famille pour les gens de la commune (fin à 19 h)	173,00 €
Repas de famille pour les gens hors commune (fin à 19 h)	372,00 €
Repas de famille et soirée dansante pour les gens de la commune	257,00 €
Repas de famille et soirée dansante pour les gens hors commune	609,00 €
Salle annexe en plus pour les gens de la commune	42,00 €
Salle annexe en plus pour les gens hors commune	65,00 €
Réservation pour préparation salle (entreposer denrées alimentaires + boissons) la veille	48,00 €
Chèque caution à la réservation	604,00 €

LOCATION SALLES (suite)	
Préau attenant au restaurant scolaire	34,00 €
Salle Théâtre	
Associations hors commune ou autres organismes privés pour 1 journée	120,00 €
Associations hors commune ou autres organismes privés pour 1 spectacle	244,00 €
DROITS DE PLACE	
Droits de place pour vente au déballage sur emplacements publics sans électricité, par an dans la limite d'une fois par semaine	72,00 €
Droits de place pour vente au déballage sur emplacements publics avec électricité, par an, dans la limite d'une fois par semaine	82,00 €
Droits de place pour l'installation de cirques/Jour sans eau ni électricité (avec remise chèque caution 100 €)	25,00 €
Droits de place pour vente de fleurs devant le cimetière (à partir de la Toussaint 2016)	16,00 €
CIMETIÈRE	
Concession trentenaire renouvelable	245,00 €
vente caveaux cimetière - 2 Places	1 440,00 €
CONCESSIONS COLOMBARIUM	
5 ans	123,00 €
10 ans	247,00 €
20 ans	372,00 €
P.A.C. - PARTICIPATION POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	
Pour maisons individuelles et tous bâtiments déjà équipés d'un dispositif d'assainissement	
Si travaux de mise aux normes < 5 ans effectués et sur justificatifs	327,00 €
Si travaux de mise aux normes effectués entre les 5 et 10 ans qui précèdent et sur justificatifs	1 314,00 €
S'il n'y a pas eu de travaux dans les 10 ans qui précèdent	2 628,00 €
Pour maison neuve en lotissement et bâtiment neuf en zone artisanale	2 628,00 €
Pour maison neuve hors lotissement et bâtiment neuf hors zone artisanale	4 599,00 €
SCOLAIRE - CULTURE	
Fournitures scolaires / par élève - classes primaires et maternelles	54,00 €
Fournitures scolaires classe ULIS (à partir de 2017)	357,00 €
BIBLIOTHÈQUE	
Adhésion par famille	8,00 €
Acquisition de livres et organisation de spectacles de contes	3 500,00 €
LOCATION	
Prés communaux : tarif à l'hectare annuel / proposition pour 2018 : - 3,02%	52,51 €
<i>NB : la proposition pour 2018 correspond à la variation de l'indice national des fermages à appliquer selon les textes en vigueur (cf. arrêté du 19/07/2017).</i>	
Loyers mensuels MAM	250,00 €
Loyers mensuels infirmiers pour occupation du centre de soins: ¼ h/jour	100,00 €
REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT	
Abonnés au service d'eau public	
Part fixe (prix HT)	40,80 €
Prix par mètre cube consommé (prix HT)	1,68 €
Foyers alimentés par un puits	
Le mètre cube avec un forfait de 30 m ³ par habitant par foyer pour une année (prix HT)	2,0549 €

Tarifs de la nouvelle salle, établis après comparaison de salles similaires dans les communes avoisinantes.

LOCATION SALLE POLYVALENTE											
	Journée complète de 7 h à 1 h				Week-end (deux jours consécutifs)			1/2 journée (Vin d'honneur, soirée, réunion...)			
Espaces en location	I	II	III	IV	I	III	IV	I	II	III	IV
Bar + Petite salle	305	GRATUIT	519	580				130	GRATUIT	221	247
Bar + Grande salle	490		833	931	810	1377	1539	210		357	399
Bar + Grande salle + Cuisine	540		918	1026							
Bar + 2 salles	505		859	960							
Bar + 2 salles + Cuisine	605		1029	1150	910	1547	1729	260		442	494
Sono	30		30	30	30	30	30	30		30	30
Vidéo-projecteur	50		50	50	50	50	50	50		50	50
Préparation de la salle la veille + Stockage	50		50	50	50	50	50	50		50	50
Caution	2000		2000	2000	2000	2000	2000	2000		2000	2000

I - Particuliers résidant sur la commune (pour les mariages et les Pacs, ce tarif s'applique exclusivement aux mariés et aux parents au 1^{er} degré)

II - Associations municipales, syndicats et comités d'entreprises imposables sur la commune.

III - Particuliers, Associations, syndicats et CE hors commune.

IV - Sociétés commerciales et professionnelles hors commune. Les autres utilisateurs potentiels non cités.

1/2 journée - De 7 h 30 à 15 h ou de 15 h 30 à 1 h du matin (fermeture).

Générations

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie

Les membres de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie de Saint-Mars-de-Coutais renouvellent leur demande de renseignements sur les combattants de Saint-Mars-de-Coutais "Morts pour la France" pendant la première guerre mondiale.

Si dans les anciennes familles de Saint-Mars, quelqu'un est en possession de documents tels que :

- Photographies en militaire.
- Livret militaire.
- Lettres à la famille.
- Titres de pensions.
- Avis de décès.
- Médailles attribuées aux combattants



Ou si vous connaissez le lieu où est enterré votre parent, ou si vous savez que son nom figure sur un mémorial quelque part en France, comme un certain Alexis Charpentier du Brandais (quatrième sur la plaque de face, colonne de droite sur la photo jointe), monument qui jouxte le cimetière civil de Guillemont dans la Somme, vous seriez bien aimables de les présenter à la mairie.

Ces documents seront photocopiés et rendus immédiatement aux propriétaires.

Merci à ceux qui voudront bien nous rendre service !

Le bureau des Anciens Combattants



INAUGURATIONS

Ces derniers mois trois beaux projets ont abouti, les Saint-Marins vont pouvoir les découvrir.

Jean CHARRIER, Maire,
et l'ensemble des élus ont le plaisir de vous inviter,

le samedi 21 avril 2018
aux visites et inaugurations

De la station d'épuration à 15 h
Du nouveau pôle santé à 16 h
De la salle polyvalente à 17 h

Suite au concours, le nom de la salle sera dévoilé.

A l'issue de ces inaugurations un apéritif dînatoire sera offert, suivi d'une soirée "festive" organisée avec le Comité des Fêtes et l'association Les Lézards dans la Rue.



État-Civil (Arrêté au 27 décembre)

Naissances

GOUVIER Anya 9 bis, l'Effeterie	née le 13 octobre 2017
GOUVIER Alys 9 bis, l'Effeterie	née le 13 octobre 2017
LORGERÉ Roxane 43, la Guinanderie	née le 17 octobre 2017
ROLLAND FAURE Maywé 5, le Rigaud	née le 27 octobre 2017
BUSSELEZ Manon 19, rue de la Colombe	née le 19 décembre 2017

Ne sont pas annoncés dans cette liste, les enfants dont les parents n'ont pas souhaité la parution dans la presse.

Mariages

AUGUIN Jérôme et MALLARD Céline	7 octobre 2017
PLAUD Christophe et FOUGERAY Aurore	21 octobre 2017

Décès

CHOBLET veuve COLIN Alice 9, rue Sainte-Anne-du-Vigneau	7 octobre 2017
AMIAANT Pierre Les Cherpelières	19 novembre 2017
CRUZ veuve ROUSSET Joséphine 9, rue Sainte-Anne-du-Vigneau	25 novembre 2017
SERENNE Yves Sainte-Marie	3 décembre 2017
GUILBAUDEAU Jacques 6, rue des Chaponneries	9 décembre 2017
ERAUD René Les Cherpelières	15 décembre 2017
MAILLARD Roland 8, les Hauts Champs	16 décembre 2017
ARRIAL épouse BRAUD Françoise 19, rue Sainte-Anne-du-Vigneau	22 décembre 2017

État des naissances, des décès et des mariages de 2007 à 2017

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
naissances	46	25	36	39	45	32	34	24	22	33	20
décès	15	28	19	18	28	25	20	34	23	25	25
mariages	9	8	10	8	7	8	15	10	15	10	11

Meilleurs apprentis de France



Hugues Barthélémy, jeune Saint-Marine, avait obtenu en 2016 la médaille d'argent au niveau départemental en participant au concours "Un des meilleurs

Apprentis de France" en menuiserie.

Cette année, Hugues a participé au concours des Meilleurs Apprentis de France au niveau national dans la catégorie charpente et a obtenu la médaille d'or en réalisant un raccord sur trois versants.

Hugues est en formation à l'entreprise d'Olivier Guihal à St-Mars-de-Coutais, spécialisée dans la construction de charpentes traditionnelles. Bravo à Hugues !

Et bravo aussi à Ophélie Clavier de Saint-Lumine-de-Coutais qui a



obtenu la médaille d'or dans le domaine de la peinture. Ophélie est en formation dans la société de peinture André Grandjouan à St-Mars-de-Coutais.

Félicitations à ces deux jeunes !

Une Saint-Marine représente la France du football à New-York

Un petit clin d'œil, dans le domaine sportif, à la jeune Saint-Marine Juliette Mossard, 12 ans, qui pratique le football au FC Nantes. Son équipe U12 a représenté la France à la finale de la Danone's Cup qui s'est déroulée à New-York du 22 au 24 septembre dernier où la France a terminé à la 3^e place du podium. Juliette a débuté à l'école de football de la Saint-Médard avant d'intégrer les Canaris. Une belle réussite sportive !



Permis de construire 2017

AMIANT Isabelle	ZAC des Millauds	Maison
AMIANT Patrick	Les Cherpelières	Maison
ANGOT Nicolas - RELANDEAU Jessica	10 bis, la Guibretière	Extension maison
AUFFRAY Hugues	ZAC des Millauds	Maison
BERTON Guillaume - MARECHAL Julien	ZAC des Millauds	Maison
BESSAGUET François et Emmanuelle	24, rue des Chaponneries	Extension maison
BRIAND Yvan	8, rue des Vignes	Extension maison + préau
COLIN Marie-Thérèse	La Renourie	Rénovation maison
CRESTE Julie	ZAC des Millauds	Maison
CROCHARD Laurence	ZAC des Millauds	Maison
DELAUNAY Patrice	6 bis, le Cormier	Extension maison
EVEILLARD Étienne	12, la Marzelle	Extension maison - Véranda
GAUDY Alain	27, rue de la colombe	Extension maison
GAYE Saer	ZAC des Millauds	Maison
GILARDEAU Guillaume - LEVERT Angélique	ZAC des Millauds	Maison
GRAVOUIL Brigitte	Grand Lieu	Maison
GROSSEAU Philippe	3, rue des Bateliers	Extension maison
GUILBAUD Franck	ZAC des Millauds	Maison
GUILLET Nicolas	Le Branday	Maison
GUITTENY Stéphane	7 bis, l'Effeterie	Maison
HAMON Bastien - LE RAY Marion	ZAC des Millauds	Maison
HERVY Adrien - PINEAU Alexia	ZAC des Millauds	Maison
LE GUAY Lina	Rue des Vignes	Maison
LIEURE Grégory - THIELIN Mélissande	ZAC des Millauds	Maison
MOCQUARD Manon	ZAC des Millauds	Maison
MOREL Allan - LOUST Alexandrine	ZAC des Millauds	Maison
PERRAIS Carole	ZAC des Millauds	Maison
ROMAND Daniel	3, Châteaubridan	Extension maison - Véranda
RONDEAU Élodie	ZAC des Millauds	Maison
THOLLON Maxime - CHENIOUR Lydia	ZAC des Millauds	Maison
TRANCHANT Michael	La Renourie	Extension maison

TAP (Temps d'Activités Périscolaires)



On distingue le fonctionnement des TAP pour les maternelles et pour les élémentaires. Les animatrices proposent des activités aux maternelles, elles ne leur sont pas imposées. Les enfants sortent

pour certains de la sieste et ont besoin d'un temps plus libre et moins dirigé. Ils ont la possibilité de jouer dehors, de faire du bricolage tel que de la peinture ou de la pâte à modeler.

Pour les classes élémentaires, ils ont le choix des activités selon le planning et leur tranche d'âge. Ils s'inscrivent dans le groupe qui leur plaît le plus. Les activités sont élaborées sur plusieurs séances, avec progression, c'est pour cela qu'il est important que les enfants soient présents à chaque séance

pour mener à bien le projet. Diverses activités leurs sont proposées, par exemple des activités sportives telles que du roller ou des jeux de ballons, mais aussi des activités manuelles comme de la création de bijoux.

Nous testons pour cette période une nouvelle modalité d'inscription, avec un double choix, cela permet aux enfants d'obtenir une activité réellement choisie et de supprimer une activité qui n'aurait pas de succès.

ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Depuis septembre, une nouvelle équipe d'animation s'occupe de l'accueil de loisirs du mercredi après-midi. Les enfants ont la possibilité de faire des activités manuelles, sportives, culturelles, selon le programme défini, mais également de faire des jeux libres dehors ou à l'intérieur. Nous mettons aussi en place de grands jeux au parc des Versènes, des journées à thèmes telles que la boum d'Halloween ou le repas de Noël. Nous mettons un point d'honneur à prendre en compte les avis des enfants pour élaborer notre programme d'activités.

Un projet de partenariat avec la passerelle (Anim'Action) a également vu le jour. Le but étant de créer du lien avec les enfants les plus grands (CM2) venant à l'accueil de loisirs et les jeunes collégiens de la passerelle. Des activités communes leur seront proposées (sorties, goûters, grands jeux...).

Le planning des activités de chaque période est visible sur le site de la mairie et à l'accueil périscolaire.



Bibliothèque municipale

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une belle et heureuse année 2018 !

Pour cette nouvelle année, la bibliothèque vous propose différentes animations :

Le 17 février, le matin : atelier "papiers découpés, création d'un animal hybride" avec l'auteure-illustratrice Laëtitia Devernavy.

A partir de 5 ans.

S'inscrire avant le samedi 10 février à la bibliothèque. Nombre limité de places.

Le 27 février, à 15 h : spectacle "Les mille et un visages de Blanche-Neige" par la conteuse Fabienne Morel. Elle vous embarque dans un périple étonnant et puise, au gré de vos envies, dans dix versions traditionnelles de ce conte. A partir de 7 ans.

Nouvelle Revue Adultes

La bibliothèque est dorénavant abonnée à la revue 60 millions de consommateurs.

Venez lire le dernier numéro à la bibliothèque ou emprunter les autres numéros !

Appel à bénévoles

Nous recherchons des bénévoles pour effectuer les accueils le mercredi (14 h 30 à 16 h) et/ou le vendredi (16 h à 19 h). Si vous êtes intéressé, contactez la bibliothèque au 02 40 31 54 62.

Nouveau !

La bibliothèque vous propose ci-dessous ses suggestions dans nos dernières nouveautés. Bonne lecture !

Suggestions de lecture de la bibliothèque municipale

ROMANS ADULTES



Underground railroad - Colson Whitehead - Cote : R WHI

Cora est esclave sur une plantation de coton dans la Géorgie d'avant la guerre de Sécession. Lorsque Caesar, un esclave récemment arrivé de Virginie, lui propose de s'enfuir, elle accepte et tente, au péril de sa vie, de gagner avec lui les États libres du Nord.



La disparition de Joseph Mengele - Olivier Guez - Cote : R GUE

1949 : Josef Mengele arrive en Argentine.

Caché derrière divers pseudonymes, l'ancien médecin tortionnaire à Auschwitz croit pouvoir s'inventer une nouvelle vie à Buenos Aires. Mais la traque reprend et le médecin SS doit s'enfuir au Paraguay puis au Brésil. Son errance de planque en planque, déguisé et rongé par l'angoisse, ne connaîtra plus de répit...

BD ADULTES

Urban T1 Les règles du jeu - Brunschwig et Ricci - Cote : BDA BRU

Zacchary Buzz quitte sa famille de fermiers pour se rendre à Monplaisir, une immense cité dédiée aux loisirs, aux jeux, aux plaisirs... Avec pour modèle Overtime, le plus grand justicier de tous les temps, il rêve d'intégrer la meilleure police du monde : les Urban Interceptor.



Kililana Song - 1^{re} partie - Benjamin Flao - Cote : BDA FLA

L'histoire se passe dans l'archipel de Lamu, au large du Kenya. Günter est un marin hollandais, Naim, un gamin d'une dizaine d'années, orphelin, et Ali, un vieillard solitaire qui survit de la pêche et de la cueillette, coupé du monde. Les destins de ses personnages vont se croiser pour un grand récit d'aventure.

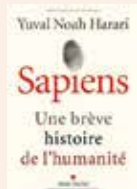


DOCS ADULTES



Génétique minute - Tom Jackson - Cote : 576 JAC

Une introduction aux 200 concepts de base de l'origine et du développement de la vie et du génome humain : ADN, évolution, hérédité, classification, relations animales, technologie, etc.



Sapiens : une brève histoire de l'humanité - Yuval N. Harari - Cote : 909 HAR

L'historien décrit comment l'espèce Homo sapiens a réussi à survivre et à dominer la planète.

ALBUMS JEUNESSE

La récup des rêves oubliés - M. Dupont et H. Gloria - Cote : A DUP

Toute cabossée, toute effritée, avec un air penché, on sent bien qu'elle a bien voyagé. Pourtant ce qu'elle est coquette, cette caralotte douillette. C'est grâce à Margaux et à ses pinceaux. Elle y retape les rêves oubliés par les hommes devenus trop grands pour leurs rêves d'enfants. Et elle les confie aux enfants qu'on a forcés à devenir grands...



Le fabuleux voyage d'Arwenn - Izou et C. Courtois - Cote : A IZO

Arwenn rêve d'embarquer sur un immense voilier. Un mystérieux capitaine va lui donner sa chance, et de sa Bretagne natale à la Tunisie en passant par l'Inde, Arwenn l'intrépide va parcourir le monde et rencontrer des musiciens qu'elle va faire jouer ensemble. Enfin... essayer, car s'écouter et jouer en harmonie n'est finalement pas si simple.



BD JEUNESSE



Tib et Tatoum T1 - Bienvenue au clan - Bannister - Cote : BDE BAN

Tib est un petit garçon qui vit au sein d'un clan, pendant la Préhistoire. Son souci, c'est d'avoir une tache de naissance autour de l'œil, ce qui lui attire constamment les moqueries des autres enfants. Alors qu'il ne l'attendait plus, il trouve le copain idéal : un dinosaure tout rouge, qu'il va appeler Tatoum.



Les Sisters T2 A la mode de chez nous - C. Cazenove - Cote : BDE CAZ

Découvrez le quotidien savoureux de deux sœurs volcaniques !

ROMANS ADOS

Lumière, le voyage de Svetlana - C. Trébor - Cote : R* TRE

Hantée par la dernière volonté de sa mère adoptive, Svetlana quitte le Paris des Lumières pour rejoindre la Russie des tsars. Au cours de ce voyage, elle rencontre des êtres mystérieux, Varlaam et Mira, et se découvre d'étonnants pouvoirs...



Série la passe-muraille T1 Les fiancés de l'hiver - C. Dabos - Cote : R* DAB

Sous son écharpe élimée et ses lunettes de myope, Ophélie cache des dons singuliers : elle peut lire le passé des objets et traverser les miroirs. Elle vit paisiblement sur l'Arche d'Anima quand on la fiance à Thorn, du puissant clan des Dragons. La jeune fille doit quitter sa famille et le suivre à la Citacielle, capitale flottante du Pôle. A quelle fin a-t-elle été choisie ?





Amicale Laïque : marché (d'automne) conclu !

Marché conclu, promesse tenue, notre marché d'automne 2017 s'est déroulé le 24 novembre sous les meilleurs auspices et par chance le temps nous a accordé une accalmie bien méritée.

Du côté des enfants, la fin d'après-midi a été ponctuée de chants qui pour la 2^e année consécutive se sont déroulés dans le théâtre. Une exposition était également proposée avec comme thématique le LandArt. De nombreuses productions encadrées par le corps enseignant et notre fleuriste locale "Fée des fleurs" ont également été fournies par nos petites têtes blondes.

Du côté des "grands" : cette année, le marché des producteurs nous a fait le plaisir d'accepter notre invitation. Nous avons pu réunir jusqu'à 8 partenaires et exposants en plus des Amicalistes bénévoles. Un beau rassemblement à l'image de notre commune : dynamique !

En parallèle, les ventes par correspondance sont allées bon train

(sapins, madeleines Bijou, fruits & légumes) avec la nouveauté cette année des calendriers photos personnalisés.

En décembre, le Père Noël est venu à la rencontre des enfants et l'Amicale a souhaité fêter cet événement en offrant des sucettes en chocolat à chacun d'entre eux.

En parlant de cadeaux de Noël : il n'y en a pas eu qu'un cette année.

Lors de l'Assemblée Générale de l'Amicale, nous avons pu discuter de l'investissement des bénéfices de nos manifestations. Il s'est avéré que nos efforts ont payé car ces dernières années ont été financièrement positives. C'est à l'unanimité qu'il a été décidé, à titre exceptionnel, d'allouer un budget "spécial" à l'École Delaroche (10 000 €) ainsi qu'au Comité des Fêtes (4 000 €) pour renouveler les équipements de la municipalité.

A ce jour le Comité des Fêtes a déjà fait l'achat de 10 tables et 3 barnums neufs. Un projet de

remplacement des jeux pour la cour de récréation est à l'étude auprès de la commission jeunesse. En plus de cela, le budget annuel pour les sorties/projets scolaires a été augmenté.

Pour continuer à nous soutenir, n'oubliez pas de noter dans vos agendas nos prochaines dates clés :

- Le Carnaval le 24 mars
- La Fête de l'École le 24 juin.

Nous appelons toujours les bénévoles dans l'âme à nous rejoindre pour ces moments de convivialité ou autres manifestations (la préparation des fagots de sarments vendus par correspondance approche à grand pas : nous ne sommes jamais trop nombreux !).

Pour nous contacter :
Email : alstmarin@gmail.com
Tél. : 06 28 73 38 14
06 26 17 80 26
Facebook : www.amicale-laiquesmdc.com

APEL/OGEC : un nuage à Ste-Thérèse

Vous pensez à des nébulosités, à une rêverie, à du lait, à l'instant qui file...

Nous, à Ste-Thérèse on pense :

Aux élèves,

Aux accompagnantes,

Aux enseignantes,

Et derrière ce nuage, nous y voyons également un ciel de parents. Ils illuminent nos sorties, nos préparatifs de Noël...

En hiver, le dimanche 28 janvier 2018, ils étaient au Tournoi de Toc à la salle de la cantine.

Lors du vide-grenier, le 18 mars, autour de la salle de Sports, ils vous accueilleront sous le soleil...



École Privée Sainte-Thérèse



Les quatre mois écoulés depuis la rentrée ont été riches en convivialité. Les enseignantes ont choisi de développer des pratiques coopératives au sein des classes et de l'école.

Tous les élèves ont participé à des ateliers multi-âges de cuisine ou de boulangerie (aidés du boulanger Matthieu Thabard) : les préparations ont ensuite été vendues lors du marché de Noël qui s'est révélé très chaleureux malgré le froid hivernal.

Les mathématiques ont également permis de travailler en groupes. De la petite section au CM2, les élèves ont relevé des défis mathématiques.

Le sport n'est pas en reste : la piscine, et l'initiation à des pratiques chorégraphiques grâce à un professeur

de danse, de l'association Musique et Danse, ont ravi les élèves.

Ces moments de partage génèrent de beaux souvenirs chez les petits et les grands.

Les inscriptions pour la prochaine rentrée sont commencées : si votre enfant est né en 2015, n'hésitez à prendre contact **au : 02 40 04 81 12.**



École Publique Delaroche



C'est sous une ambiance festive que se conclut le premier trimestre de l'année à l'école Delaroche. Les 220 élèves, répartis de la Petite Section au CM2, ont commencé de beaux projets tous axés sur le "vivre ensemble" : rallye des cinq sens au cycle 2, jeux de coopération au cycle 2, formations de médiateurs au cycle 3, développement de partenariats avec le Centre Environnemental de

Corcoué et la bibliothèque communale.

Les élèves sont également source de propositions sur le thème du "vivre ensemble" : ils ont demandé, lors du marché d'automne, à Monsieur le Maire la possibilité de végétaliser la cour de récréation pour la rendre plus agréable !

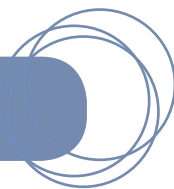
D'autres projets verront le jour prochainement : rallye coopération et échange avec les pensionnaires de la maison de retraite pour les plus jeunes, débat citoyen pour les CP/CE1/CE2, travail autour du théâtre avec un écrivain pour les plus grands, et toujours le Prix des Incorruptibles et les ateliers danse.

Les élèves de la classe ULIS sont inclus dans nos projets, au sein de nos classes, ce qui favorise la bienveillance et permet de travailler

le "vivre ensemble" dans le quotidien des élèves.

La campagne d'inscription pour les enfants nés en 2015, ainsi que ceux nouvellement arrivés sur la commune a commencé. Pour visiter l'école et obtenir des renseignements, prendre contact avec la directrice **Mme Johanet au 02 40 31 56 06.**





La ZEM

Pas de répit pour la ZEM, une fête de la musique ça se prépare toute une saison et nous sommes bien motivés à vous offrir un événement digne de ce nom.

Éric a déjà bien commencé à réserver du matériel, Nathalie anime désormais les ateliers déco pour vous offrir un site de plus en plus chaleureux et vivant et nous commençons déjà à rechercher des groupes de musique, de danse.

Et surtout ! Nous recherchons activement des bénévoles pour cette année. Donc si cela vous intéresse, n'hésitez pas à venir nous voir, nous contacter. Votre aide nous sera précieuse pour le jour J.

Pour les petites nouvelles, l'atelier fabrication et réparation d'instruments de musiques animé par Olivier possède un grand succès. Guy a bientôt fini son support de guitare, Éric continue dans sa lancée avec une Cigar Box Guitar, Sébastien voudrait s'offrir un Jouhikko (lyre à archet de l'époque viking), Mouatt va figoler et électrifier son Rebab (instrument à corde oriental) et j'espère bientôt finir la conception de mon Thérémine (instrument électronique) (cf photo).



concert acoustique et un atelier "découverte musicale" auprès des adultes handicapés.

Notre but étant de partager notre joie de vivre et nos instruments : pourquoi ne pas renouveler l'expérience avec d'autres publics ?



Exemple : Julos (adhérent ZEM et Co-Président du Chemin des Papillons) nous propose un projet similaire avec un public éloigné de la culture, par manque de financement ou tout simplement par manque d'information.

N'hésitez pas à nous donner vos idées, elles seront toutes les bienvenues.

Venez faire un tour sur le site de la ZEM, vous y trouverez toutes les photos de chaque événement depuis sa création, le calendrier des répétitions et des ateliers, toutes les dernières nouvelles...

Les Zemiens et Zemiennes vous souhaitent une excellente année 2018.

Site : <http://zemsmdc.wixsite.com/music>

Email : zem.smdc@outlook.fr

Laëtitia pour la ZEM

Vous souvenez-vous de notre partenariat avec l'ADAPEI ? Nous nous sommes déplacés pour un



Le Chemin des Papillons : une curieuse culture !?

Action

Oyé oyé ! En ce mois de janvier, nous devons vous faire part d'une nouvelle... Et oui ! Quelque chose qui va bouleverser votre année, pour sûr ! De drôles de bestioles tentent de favoriser sur la commune le partage, la rencontre, l'étonnement, la surprise, le rire, le pleur, l'émotion, la tendresse... et ce, toute l'année !! Boualala ! Bah oui, vous avez déjà vu des papillons durant toute une année vous ? Bon.

Effectivement, nous organisons cette année 3 événements festifs en tout genre (c'est le moment de vous demander où est votre agenda).

Notre première action aura lieu aux Serres Barreau, pour une seconde édition de **"La Chrysalide" le samedi 3 février**. Toujours sur la même idée, qui est de lancer la saison culturelle des papillons si on peut dire... Et comme l'année passée, une p'tite restauration sera au rendez-vous, conçu par les jeunes de la Maison des Jeunes de Saint-Mars.

Notre second événement aura lieu **le 24 mars pour une journée Caribéenne** à la salle municipale... C'est dans le cadre du festival Errances du collectif Spectacles en Retz, que nous organisons une journée se déroulant en trois temps : un stage de steel-drum en journée, une restauration thématique en début de soirée, et pour finir, un concert de rock-steady avec les Peanuts Roots ! Ça va guincher !

Et notre tout, sans surprise, **le festival le Chemin des Papillons** s'installant cette année pour sa 4^e édition. Le temps passe vite mine de rien ! Nous repartons sur deux journées et c'est prévu pour **le 17 et 18 août**.

En parallèle, nous sommes toujours sur notre beau projet de graff du bus des Resto du Cœur de l'antenne de Nantes. Les maquettes sont terminées, elles ont été acceptées, y'a plus qu'à ! On espère pouvoir commencer de peindre le bus en janvier.

Les p'tites news

Un petit tournant de l'association tout de même : nous déménageons bientôt dans le bâtiment anciennement Acti, auprès de plusieurs camarades associatifs. Nous remercions la municipalité pour ce lieu plus spacieux que le précédent.

Nouvelle année, alors nouvelle équipe ! Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux membres à notre conseil d'administration. Voilà l'équipe : Anthony Delaunay, Éric Lechat, Alexandra Guilbaudeau, Enora Guilbaud, Philippe Anguise, Manuel Stephan, Christopher Fonteneau et Julos Guilbaud. Et nous remercions sincèrement Mahnon Guenrot et Gaëtan Pellerin pour l'année passée en notre compagnie.

Et bien voilà ! Je pense ne rien avoir oublié...

Je vous souhaite une belle journée, en espérant vous croiser ici ou là...

Et surtout, prenez soin de vous !

Des bises de Pap's.

<http://lechemindespapillons.wixsite.com>
lechemindespapillons@gmail.com

Julos Guilbaud pour l'asso

Comité des Fêtes

Bonjour à toutes et à tous, voilà une nouvelle année qui commence et le Comité des Fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2018 !

Nous vous confirmons la démission de Bernard Morel après dix années parmi le Comité... merci Bernard ! David Gravouil dit "Boby" remplace Bernard pour les réservations et locations de stands, tables, chaises, friteuses... le numéro de téléphone reste le même **06 37 81 18 00**.

Nous vous rappelons quelques dates à retenir pour 2018 :

- 17 juin : concours de pêche, parc des Versènes.
- 21 juillet : feu d'artifice, parc des Versènes.
- 20 octobre : concours de palets.

Et bien plus de dates pour des festivités si nous trouvons des bénévoles !!!!

Meilleurs vœux à vous pour l'année 2018 !!!

L'écran noir, la critique ciné **anim' action**

Genre : court-métrage de super-héros.

Date de sortie : novembre 2017.

Réalisation : La Passerelle.

Acteurs : Loan et Louna Patru, Maximilien N'Douassi-Foutou, Melvin Ropers, Milan Riot-Maigret, Tristan Couéron (animateur) et Mathieu Boucontet (animateur).

Si les films de super-héros nous ont habitué à nombres d'effets spéciaux et d'explosions en tout genre, le court-métrage "l'écran noir" est foncièrement différent.

L'écran noir est une petite production, réalisée avec les moyens du bord, à la fois drôle et prenante.

Métaphore des risques liés à l'utilisation excessive des écrans, on se laisse porter par cette histoire abracadabrante de jeunes héros qui découvrent leurs pouvoirs et tentent de déjouer les plans du maléfique professeur Kroutsse.

Les faux raccords, inévitables dans ce genre de production, ne gâchent absolument pas le plaisir de l'histoire. On ne s'ennuie pas une seconde dans ce film au rythme soutenu et aux petites touches d'humour dans les dialogues des personnages, totalement dans le ton de ce film qui ne se prend pas trop au sérieux.

Attention toutefois, pour comprendre les rebondissements de l'histoire, il faudra être bien attentif au début du film et au générique !

L'écran noir a été projeté à la Passerelle en avant-première le mardi 31 octobre 2017, au festival "rencontre vidéo jeunesse" au cinéma Le Connétable à Clisson le vendredi 3 novembre, et dans le cadre des "risques



de projection" par "les pieds dans le paï" le 12 décembre à Saint-Nazaire.

Pour ceux qui souhaiteraient se faire leur propre avis, l'écran noir est visible gratuitement sur le site de l'association (<http://animaction.asso.fr>), section jeunesse/ actualités jeunesse.

La Passerelle continue de réfléchir aux pratiques numériques, notamment via MédiaPass, l'atelier radio de la Passerelle. Nous avons accueilli une intervenante journaliste, les jeunes ont pu lui poser des questions sur son métier, et prati-

quer et découvrir les ficelles des interviews, débats, micro-trottoirs tout en s'amusant.

Nous proposons aussi d'autres activités (escape game, bricolage, sorties...) tout au long de l'année et pendant les vacances.

Infos pratiques horaires d'ouverture :

Le mercredi de 14 h à 18 h, le vendredi de 17 h à 18 h 30 et le samedi de 14 h à 18 h pendant les périodes scolaires.

Du lundi au vendredi de 14 h à 18 h pendant les périodes de vacances.

N'hésitez pas à venir au local (rue du château, dans la cour de l'école) pour venir tester ou en savoir plus !

Contact : Mathieu Boucontet, animateur jeunesse

Tél. : 07 87 09 32 06

Email : passerellestmars@animaction.asso.fr

Accueil Anim'Action : 02 40 31 53 18.

Troupe Côté Lac

"L'Assemblée des femmes" au théâtre

Amateurs ou passionnés de théâtre, retenez bien les dates pour 2018 : **les 15, 16, 17 mars prochains à 20 h 30, le dimanche 18 mars à 15 h et la semaine suivante, le 24 mars à 20 h 30 et le 25 mars à 15 h.**

La troupe Côté Lac de Saint-Mars jouera pour votre plus grand plaisir la comédie "L'Assemblée des femmes" de Robert Merle.

Les femmes d'Athènes sont révoltées par les conflits incessants de leurs maris avec la cité voisine de Sparte. Elles décident à l'occasion d'une assemblée, d'employer une incroyable ruse pour ôter le pouvoir aux "mâles dominants". Elles se servent de leur indéniable séduction pour abaisser, au physique comme au moral, la virilité de leurs époux. Elles instaurent une République idéale, égalitaire, qui ne produira au cours des siècles que d'admirables utopies...



Comédie tout public, mascarade enlevée, riche en rebondissements, éternelle actualité dans le rire et la bonne humeur... au seul profit des œuvres et associations caritatives.

D'ici là, metteur en scène, acteurs, techniciens vous attendant toujours aussi nombreux, vous souhaitent à tous une très bonne année 2018 !



Jumelage

Depuis 45 ans, le comité de jumelage allemand entretient de nombreux échanges culturels, sportifs avec la participation d'associations très actives dans les communes de notre Intercommunalité : séjour de jeunes dans le cadre scolaire ou camp de jeunes, clubs de football, rencontre entre chorales, danses folkloriques, groupes de musique, pompiers, marcheurs, etc...

Notre jumelage participe à la découverte de la langue allemande auprès de scolaires et propose des cours d'allemand de différents niveaux, de débutant à conversation.

Assemblée Générale

Vous êtes invités à participer à l'assemblée générale qui se déroulera à Villeneuve-en-Retz - Bourgneuf-en-Retz, **le vendredi 9 février à 20 h 30**.

En 2018, nous allons fêter les 45 ans d'amitié entre nos deux régions !

Festivités en France

Du 19 au 21 mai

Au programme : concert de rock avec le groupe allemand Luddi à l'Espace de Retz, soirée anniversaire officielle, journée bord de mer et la venue de tracteurs de collections venus directement de Forêt Noire...

Une super idée cadeau ! Buffet franco-allemand suivi d'un concert Rock par le groupe LUDDI d'Ühlingen-Birkendorf.

Réservations : 02 40 02 25 45
billetteriesaisonculturelle@machecoul.fr
<http://www.saison-culturelle-machecoul.fr>

Festivités en Allemagne

Du 27 au 30 juillet

Le voyage en car et le séjour sont organisés par les Comités de jumelage.

Au programme : découverte de la région de la Forêt Noire, soirée festive,... De plus, un défi sportif a été lancé par un groupe français de coureurs : ils vont rallier nos deux régions pour l'occasion !

Ils comptent sur vous pour les encourager !

Ces festivités officielles marquant les anniversaires, tous les 5 ans, sont riches de rencontres personnelles avec nos amis d'Outre Rhin et les familles de notre Intercommunalité.

Si vous souhaitez être famille d'accueil, contactez-nous au 02 40 04 87 55.

<http://jumelageallemandmachecoul.blogspot.fr/>
Email : jumelage.allemand@gmail.com

*Bien Amic'Allemand
Le bureau du Comité de jumelage allemand*

Les Cavaliers Marins

Allez hue ! C'est reparti !

C'est au salon du cheval d'Angers, entre adhérents et connaissances Saint-Marines que l'année 2017 s'est terminée. On y a applaudi les magnifiques cobs normands de l'Étrier du Picotin de St-Hilaire-de-Chaléons et récolté plein de renseignements sur les randonnées, la nourriture et les soins, pour les bonnes résolutions 2018 ?

Le 18 février aura lieu une journée nutrition équine au restaurant scolaire en collaboration avec Équiliberté 44. Intervenante : Catherine Kaeffer, ingénieur en agronomie, spécialisée en nutrition équine.

Au printemps, **le 19 mai**, aura lieu, contre vents et marées - paroles de cavaliers... Marins - un vide box/grenier à la Pohérie. Qu'on se le dise !

D'autres aventures se profilent durant toute l'année au fil des saisons... et pourquoi pas un jeu de piste



sur le marais ? Une rave horse party ? Que sais-je encore... ? Mais chut !... Ne vendons pas la clé du coffre à trésor avant de l'avoir élaboré !

Bonne "annéquidé" sans oublier le reste : veaux, vaches, cochons, couvées !

Pour tous renseignements concernant le 18 février, le 19 mai ou tout ce qui concerne l'association "les Cavaliers Marins", appelez Isabelle Fontaine **07 71 28 86 53**.

Associations des Professionnels



La 5^e édition du marché de Noël des professionnels a eu lieu le samedi 9 décembre 2017. Une vingtaine d'exposants étaient présents.

Comme nouveauté pour ce marché de Noël, nous avons eu le plaisir d'accueillir Céline et Jean-Claude Jarrier pour le stand Téléthon ainsi que Colette Jagot qui a raconté de beaux contes de Noël aux enfants.

Nous tenions encore une fois à remercier la municipalité pour leur aide précieuse, les membres du Comité

des Fêtes ainsi que toutes les personnes qui nous ont aidé à la préparation, à l'installation, au montage et au démontage des stands. Sans tous ces bénévoles le marché ne pourrait exister.

Nous espérons vous retrouver pour une exposition des professionnels de Saint-Mars-de-Coutais dans la salle polyvalente **le week-end des 7 et 8 avril 2018.**

L'association vous souhaite une très belle année 2018 !



St-Médard Football



Venez rejoindre nos équipes de foot à 3, foot à 5 et foot à 8 (U6 à U11). Entraînement : le mercredi de 18 h à 19 h 30 et le samedi matin stade des Bergeries à St-Mars-de-Coutais.

Meilleurs Vœux à tous pour cette nouvelle année.

2017 s'est terminé avec notre traditionnel concours de belote, suivi du passage du père Noël (suite à l'entraînement du foot animation) et enfin par le tournoi en salle organisé par les seniors.

Les prochaines dates à retenir :

- **Vendredi 16 février à 20 h**, tournoi en salle vétérans.
- **Dimanche 13 mai à 12 h**, loto à la Garnache.
- **Dimanche 20 mai**, tournoi des familles.

La saison est déjà bien entamée et les résultats sont satisfaisants pour nos équipes seniors.

Le Groupement Jeunes 2 Coutais (GJ2C) fait son chemin et les jeux de maillots aux nouvelles couleurs sont arrivés courant novembre.

Les enfants du foot animation continuent leur progression.

Merci à tous les bénévoles et sponsors qui participent à la bonne tenue de la St-Médard Football.

Bonne année 2018.

Le Bureau

Rue du Grand Pré - 44680 Saint-Mars-de-Coutais
n° affiliation 513856 - couleur rouge et blanc
stmedardfootball44680@gmail.com





St-Médard Basket

Téléthon, Pro A, tournoi, ...

Pour la première fois, le club avait décidé de participer à sa façon à cette très belle cause qu'est le Téléthon. Le défi lancé : marquer le plus de lancer-francs possibles en un après-midi.

Licenciés et non-licenciés ont rivalisé d'adresse pour atteindre le score de 316 paniers. Ce score étant légèrement supérieur aux bénéfices réalisés dans l'après-midi, le club a donc décidé de verser 316 € au profit du Téléthon. Nous remercions tous ceux qui, par leur participation, ont permis de faire de ce premier défi une réussite. Le rendez-vous est pris la saison prochaine pour faire grandir ce moment de solidarité.

Et pour 2018 ? Voici quelques événements qui vont marquer la vie du club lors du second semestre :

- Déplacement à Cholet pour assister à un match de championnat de Pro A.
- Traditionnel tournoi de fin mai (dernier week-end) qui va évoluer pour concerner les équipes U15 et U20 le samedi, et les loisirs le dimanche.
- Repas de fin de saison avec d'autres associations de la commune.

Le club vous souhaite ainsi qu'à vos proches une bonne année 2018.

PS : Nous vous informons qu'il est possible d'inscrire votre enfant au basket.

N'hésitez pas à nous contacter :

stmedardbasket44680@gmail.com

Convivialité au Bad St-Marin

Le Bad Saint-Marin compte cette année environ 50 adhérents. Les effectifs sont stables d'année en



année et se renouvellent sans cesse. Ce qui semble plaire, c'est la bonne humeur et la convivialité des séances où se mêlent joueurs débutants et expérimentés.

Pour la troisième année consécutive, le club a organisé son repas avec la participation des familles le 17 novembre 2017. Environ la moitié des membres ont participé à cet événement qui permet à tous de partager. Cette année le repas était de l'axoa préparé par le Minatore à Bouaye. Tout le monde a apprécié y compris les enfants.

Le bureau vous souhaite une bonne et heureuse année 2018.

L'Association du Tenu

Toutes les personnes intéressées peuvent s'inscrire à l'Association du Tenu (Club 3^e âge) auprès du président, Vincent Ponsoda (06 67 69 73 71).

Les activités annuelles du club sont :

- 1^{er} et 3^e jeudis : divers jeux à la salle polyvalente.
- 1 voyage d'un jour au printemps 2018.
- 1 voyage d'un jour en septembre 2018.

Les manifestations prévues pour 2018 :

- **10 février** : concours de belote - salle polyvalente - inscription à partir de 13 h 30 et début du concours à 14 h.

- **14 avril** : exposition-vente de 14 h à 18 h - salle polyvalente.

- **15 avril** : exposition-vente de 10 h à 18 h - salle polyvalente.

Meilleurs vœux pour 2018.

Le Bureau





L'ALAC vous souhaite à toutes et à tous une belle année 2018 : qu'elle vous apporte petites joies et grands moments de bonheur ! Dans le précédent bulletin, nous vous faisons part de nos inquiétudes quant au maintien de certains ateliers : le peu d'inscriptions à la rentrée mettait en danger l'équilibre du budget.

Cependant, grâce aux efforts de tous et notamment des intervenants, nous avons pu enregistrer de nouvelles inscriptions jusqu'aux vacances d'automne et trouver des solutions pour réduire le déficit de certaines activités.

A ce jour, bonne nouvelle : 310 adhérents, répartis sur 8 ateliers adultes et 2 ateliers enfants, peuvent s'adonner à l'activité qui leur convient.

En janvier 2018, nous retrouvons les référents des différents ateliers pour un moment convivial. Ce sera l'occasion de préciser leur rôle, de les informer, tout



Photo prise dans le cadre de l'atelier photo de l'ALAC.

en dégustant une part de galette. Nous voulons ainsi favoriser une meilleure communication entre les représentants des adhérents et le bureau de l'association.

Une nouveauté cette année, la traditionnelle "journée portes ouvertes" de l'ALAC ainsi que les représentations théâtrales auront lieu **le 2 juin 2018**, comme le Forum des Associations. Vous pourrez y découvrir les réalisations ou les démonstrations des différents ateliers, rencontrer ceux qui pratiquent ces activités, partager et échanger.

Pour toute information, contactez-nous : alac.stmars@gmail.com

Infos Pratiques

Modification des horaires d'ouverture du service urbanisme de la mairie

A compter du 1^{er} janvier 2018. Suite à la nouvelle organisation du service ADS (autorisation des droits du sol) avec la Communauté de Communes Sud-Retz Atlantique, des permanences seront mises en place et **la réception du public**, par le service urbanisme de la mairie, **ne se fera QUE sur RENDEZ-VOUS, les lundis, mercredis et vendredis.**

RAPPEL des horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30

Mardi : 9 h - 12 h 30

Mercredi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30

Jeudi : 14 h - **18 h 30**

Vendredi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30

Samedi : 9 h - 12 h

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE LE SAMEDI MATIN : LE SECRÉTARIAT SERA FERMÉ TOUS LES SAMEDIS MATIN DURANT LES VACANCES SCOLAIRES.

De plus, en raison d'une réduction momentanée du personnel administratif, et dans l'attente d'un recrutement, le secrétariat de la mairie sera FERMÉ un samedi matin sur trois, à savoir :

le samedi 10 février, les samedis 3 et 10 mars (vacances scolaires).

Tél. : 02 40 31 50 53 - Télécopie : 02 40 04 87 44 - Email : smdc-accueil@orange.fr

Site internet : www.saintmarsdecoutais.fr



Navette Port-Saint-Père / Saint-Mars-de-Coutais / Bouaye



Afin de faciliter les déplacements des habitants, Anim'Action lance La Navette. Deux jeudis par mois et sur inscription, l'association propose à ceux qui le souhaitent de se rendre à Bouaye. Dans une ambiance conviviale, nous profiterons du marché et de toute autre facilité dont vous pourriez avoir besoin : rendez-vous, retrait d'argent, etc.

Il est également possible de se faire raccompagner au domicile. Service proposé aux adhérents et futurs adhérents à l'association contre participation de 4 € pour quatre mois et 10 € pour douze mois. Pour tout renseignement, contactez Mathilde, responsable de l'Espace de Vie Sociale au 02 40 31 53 18.

Se pacser en mairie c'est désormais possible

Depuis le 1^{er} novembre 2017, plus besoin de se rendre au tribunal d'instance. C'est maintenant à la mairie du lieu de résidence commune, déclaré par les partenaires, qu'il faudra s'adresser.

La compétence des notaires reste inchangée. Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) est un contrat passé entre deux personnes majeures pour organiser leur vie commune.

Il a été instauré au sein du Code Civil français par la loi du 15 novembre 1999.

Quelles sont les conditions ?

Pour pouvoir se pacser, les deux partenaires doivent être majeurs.



Quelles sont les démarches à accomplir ?

Pour faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs, les partenaires doivent s'adresser :

- soit à la mairie de la commune de leur résidence commune. A Saint-Mars-de-Coutais, la signature de la déclaration conjointe du Pacs se fait sur rendez-vous au 02 40 31 50 53 [les mardis après-midi (14 h - 17 h 30) et jeudis matin (9 h-12 h 30)]

- soit à un notaire de leur choix.

Quelles sont les pièces à fournir ?

Se renseigner en mairie.

“La vie facile avec les repas à domicile”, à votre service depuis 1991

Notre métier : la livraison de repas au domicile pour tous, 7 jours sur 7. Tout public : retraité, actif, convalescent, en situation de handicap...

Notre objectif : vous livrer à domicile une alimentation variée et équilibrée.

Nos prestations

- Portage de repas à domicile sur Machecoul-St-Même et ses environs.
- Plats à choisir pour composer votre menu.
- Livraison de repas possible pour de courtes périodes (ex : convalescence après hospitalisation).
- Mise en place ou reprise du service de portage de repas sous 24 h à 48 h.
- Choix du nombre de jours de repas (de 3 j/semaine à 7 j/7).

- Nous pouvons vous proposer des menus diabétiques, sans sel, diabétiques sans sel, hypocaloriques ou mixés.

- Des horaires de passage réguliers.
- Une seule facture à la fin du mois.

Nos partenaires

Notre portage de repas est un service de l'Association Santé à Domicile de Machecoul.

Santé à domicile gère trois services complémentaires :

- Un Centre de Soins Infirmiers.
- Un Service à Domicile d'Accompagnement des Personnes Agées (aides-soignantes).
- Un portage de repas à domicile.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à appeler le 02 40 78 50 08 du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Retrouvez-nous également sur notre Facebook "Portage de repas Machecoul".

Relais Petite Enfance Bulles et Couleurs

Le Relais Petite Enfance Bulles et Couleurs, service communal gratuit, est un lieu d'information, d'échange, de médiation et d'animation qui s'adresse à la fois aux assistantes maternelles agréées et aux parents et futurs parents. Le RPE est animé par deux éducatrices de jeunes enfants.

Accueil sur rendez-vous à l'accueil périscolaire de St-Mars-de-Coutais :

Un jeudi matin sur deux de 10 h 45 à 11 h 45.

Permanences à Machecoul à la Maison de l'Enfance "Bulles et Couleurs" allée cavalière de Richebourg :

• Matin : le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h.

• Après-midi : le mercredi et vendredi de 14 h à 17 h ; le lundi et jeudi de 14 h à 18 h 30.

Possibilité de rendez-vous.

Contact : Marie Pacaud - Nelly Milcent :
02 51 78 34 81
rpe@machecoul.fr

Plus d'informations sur le site de la mairie.

La Recyclerie Le Grenier

L'association Le Grenier a été créée en février 2016. Elle compte aujourd'hui 250 adhérents, dont 45 membres actifs. Elle a pour objectif la réduction du volume de déchets (tout venant) en proposant une seconde vie aux objets en bon état, en les vendant à bas prix.

Notre lieu de vente et dépôt s'appelle "La Mine au Tri" et est situé 13 rue du Huit Mai à Corcoué-sur-Logne, dans l'ancienne minoterie (face au cimetière).

"La Mine au Tri" est ouverte tous les vendredis de 14 h à 19 h, ainsi que certains samedis (voir notre site web : <http://recyclerielegrenier.org> et Facebook : <https://www.facebook.com/recyclerielegrenier>).

Nous effectuons également des enlèvements à domicile d'objets valorisables (sur les Communautés de Communes de Sud-Retz Atlantique, Grand Lieu et le Nord Vendée) moyennant une participation aux frais de déplacements.



Aboiements des chiens

Une nuisance trop fréquente et très gênante.

Régulièrement, la municipalité reçoit des plaintes d'administrés subissant des nuisances provoquées par des aboiements fréquents et intempestifs des chiens de leurs voisins.

Aboier est certes un comportement normal pour un chien, mais les aboiements continuels intempestifs, prolongés, ne constituent plus un inconvénient normal de voisinage mais un trouble anormal et une nuisance.

Ne laissez pas votre chien aboyer le jour, la nuit ou pendant vos absences, comprenez le voisinage qui n'a pas à supporter les aboiements de votre chien.

La bonne entente entre voisins est importante, ne laissez pas votre chien causer une situation délicate par ses aboiements.

La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, mais sanctionne par contre les propriétaires ou possesseurs d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Les propriétaires de chiens doivent prendre toutes dispositions pour éviter les nuisances générées par les aboiements.

*Le Maire,
Jean Charrier*



Je donne mon sang, je sauve des vies !

Chaque jour, 10 000 dons de sang sont nécessaires pour répondre aux besoins des patients. Dans les Pays de la Loire, de nombreux lieux de collecte vous accueillent tout au long de l'année pour donner votre sang. A Machecoul, l'EFS et l'association locale pour le don de sang bénévole vous invitent à venir donner votre sang à l'Espace de Retz, 10 fois par an.

En donnant votre sang, vous permettez à 1, 2 ou 3 patients d'être soignés avec les produits sanguins dont ils ont besoin.

Le don de sang est un geste simple et pourtant précieux : aucun médicament ou produit de synthèse ne peut aujourd'hui se substituer au sang humain.

Les dons sont irremplaçables et vitaux pour tous les patients que seuls une transfusion ou un médicament fabriqué à partir des dons de sang peuvent soigner. Seul, en famille, entre collègues ou entre amis, prenez dès aujourd'hui le temps de donner : un don de sang ne dure qu'une heure !

Des collectes de sang sont organisées à Machecoul, Espace de Retz.

2018 :

Samedi 24 & lundi 26 février

Samedi 26 & lundi 28 mai

Samedi 28 & lundi 30 juillet

Samedi 29 septembre & lundi 1 octobre

Samedi 1 & lundi 3 décembre

Samedi de 8 h à 12 h, lundi de 16 h à 19 h.

Nous comptons sur vous !

Pour donner son sang, il faut... :

Avoir entre 18 et 70 ans.

Peser au moins 50 kg.

Présenter une pièce d'identité.

Bien boire avant et après le don, et ne pas être à jeun.

Retrouvez tous les lieux et dates de collecte sur dondesang.efs.sante.fr

Contact : Guy Prineau

Email : adsb.044007machecoul@orange.fr

Tél. : 02 40 02 33 97.





Chauffeurs Solidaires Sud Retz

Maison de l'Intercommunalité Sud Retz Atlantique
Zone de la Seiglerie 3
2, rue de Galilée
44270 Machecoul Saint-Même

Déplacements accompagnés

NOUVEAU SERVICE au 1^{er} janvier 2018 pour les communes de l'Intercommunalité Sud-Retz Atlantique : un service de chauffeurs solidaires pour toute personne qui a besoin de se déplacer sans en avoir les moyens.

Sans permis, sans proches à proximité, sans voisins, des personnes ne peuvent se rendre au supermarché de leur commune ou au magasin de proximité, à leur club, pour d'autres loisirs (cinéma, conférence, animation), chez des membres de leur famille ou des amis, chez le coiffeur, chez le médecin ou le dentiste, à la Mairie, à la Poste ou autre pour leurs démarches administratives, à la bibliothèque, à la gare, au cimetière...ou tout autre motif pour lequel on ne sollicite pas ses voisins.

La finalité de notre projet associatif est de développer, en complément de LILA à la demande et d'autres solidarités : amicales ou familiales, un service de déplacements accompagnés basé sur le bénévolat et l'échange. Ce service solidaire faciliterait les déplacements pour les nécessités de la vie courante et créerait ainsi du lien social entre les personnes.

Le territoire concerné est celui de l'Intercommunalité : Machecoul-St-Même, Paulx, La Marne, Saint-Étienne-de-Mer-Morte, Saint-Mars-de-Coutais, Villeneuve-en-Retz, Legé, Touvois, Corcoué-sur-Logne

Les déplacements ne doivent pas se faire au détriment des commerces, artisans et services existants sur les communes concernées.

Ce service ne doit pas se substituer à un moyen accessible : taxi, Lila à la demande, transport public, famille ou ami...

Crée le 25 octobre 2017, l'Association "Chauffeurs Solidaires Sud Retz" va assurer ce service à partir de janvier 2018.

Contact : 06 79 80 03 46 jusqu'au 31 décembre 2017.

Comment fonctionne ce service ?

Adhérer préalablement à l'Association (3 €) en appelant le référent de sa commune. Exprimer son besoin au référent : destination, jour et créneaux horaires possibles.

Si un chauffeur est disponible, la réponse est immédiate, sinon vous recevez un SMS ou un appel dans les 24 h ouvrables.

Le chauffeur bénévole vient vous chercher à votre domicile à l'heure convenue.

L'utilisateur indemnise le chauffeur des frais de déplacement (20 cts/km) avec un minimum de 3 €, stationnement, péages... Les coûts sont partagés en cas d'utilisateurs groupés.



Pour quels motifs ?

Rendez-vous médicaux non pris en charge par l'assurance maladie.

Démarches administratives.

Recherche d'emploi.

Accès aux associations caritatives et aux activités associatives.

Visites aux proches, obsèques.

Courses de proximité.

Accès au réseau de transport public.

Pour quelles destinations ?

Sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes : Machecoul-St-Même, Paulx, La Marne, Saint-Étienne-de-Mer-Morte, Saint-Mars-de-Coutais, Villeneuve-en-Retz, Legé, Touvois, Corcoué-sur-Logne et les métropoles de proximité : Nantes, Challans, Pornic.

Autres destinations en accord avec le chauffeur bénévole.

Appel à bénévoles

Un appel à bénévoles référents est lancé pour les communes de Saint-Mars-de-Coutais, Villeneuve-en-Retz, Touvois, Saint-Étienne-de-Mer-Morte, La Marne.

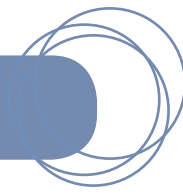
Organisée par le Conseil Départemental, une formation mobilité leur est dédiée à la délégation du Pays de Retz de Pornic.

10-12, rue du Docteur Guilmin
44210 Pornic.

Des journées seront programmées en 2018.



Agenda



février

- 3 - Concert "Chrysalide" - **Le Chemin des Papillons** - 18 h - *La Trulière - Serres Barreau*
- 9 - Assemblée Générale - **Comité de Jumelage Allemand** - 20 h 30 - *Villeneuve-en-Retz*
- 10 - Concours de Belote - **Association du Tenu** - 14 h - *Nouvelle salle polyvalente*
- 10 - Matinée jeux de société - **Équipe Animation Communale** - 10 h - *Accueil Périscolaire*
- 16 - Tournoi en salle Vétérans - **St-Médard Football** - 20 h - *Salle Omnisports*
- 17 - Atelier "papiers découpés - création d'un animal hybride" - inscription au préalable - **Bibliothèque Municipale** - *Matin - Bibliothèque Municipale*
- 18 - Journée nutrition équine - **Les Cavaliers Marins** - 9 h - *Restaurant Scolaire*
- 20 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - *Salle Loi 1901*
- 23 - Assemblée Générale - **La Boule St-Marine** - 20 h - *Salle Loi 1901*
- 27 - Conte pour enfants - **Municipalité** - 15 h - *Salle Théâtre*

Mars

- **A définir** - "Viens Jouer avec une Copine" - **St-Médard Tennis** - *Salle Omnisports*
- 10 - Tirage de la Tombola - **Société de Chasse** - 18 h - *Salle Loi 1901*
- 17 - Repas des Aînés - **Municipalité** - *Nouvelle salle polyvalente*
- 15-16-17 - Représentations Théâtrales - **Côté Lac** - 20 h 30 - *Salle Théâtre*
- 18 - Représentations Théâtrales - **Côté Lac** - 15 h - *Salle Théâtre*
- 18 - Vide-grenier - **APEL École Ste-Thérèse** - *Stade des Bergeries*
- 19 - Commémoration 19/03/1962 - **FNACA** - *Cimetière - Salle Loi 1901*
- 20 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - *Salle Loi 1901*
- 21 - Assemblée Générale - **Cordissimo** - *Salle N° 21 TAP*
- 23-24-25 - Foire Expo du Pays de Retz - *Parc de la Rabine - Machecoul-St-Même*

...



Mars (suite)

- 24 - Carnaval des Écoles - *Cour École Delaroche*
- 24 - Représentations Théâtrales - **Côté Lac** - 20 h 30 - *Salle Théâtre*
- 24 - Tournoi - **Boule St-Marine** - 14 h - *Stade des Bergeries*
- 25 - Représentations Théâtrales - **Côté Lac** - 15 h - *Salle Théâtre*

Avril

- A définir - Stage Tennis - **Saint-Médard Tennis** - *Salle Omnisports*
- 7-8 - Exposition - **Associations des Professionnels de St-Mars-de-Coutais** - *Nouvelle salle polyvalente*
- 7 - Cordissimo fait son show - **Cordissimo** - *Salle Théâtre*
- 7 - Tournoi Badminton - **Bad Saint-Marin** - 10 h - *Salle Omnisports*
- 14-15 - Expo-Vente - **Association du Tenu** - *Nouvelle salle polyvalente*
- 14 - Stage de Danse Africaine - **ALAC** - *Salle Mezzanine*
- 17 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - *Salle Loi 1901*
- 21 - Inaugurations et visites des différentes structures de la commune - **Municipalité** - 15 h - *Station d'épuration* / 16 h - *Pôle santé* / 17 h - *Nouvelle salle polyvalente*
Et Soirée Festive
- 28 - Tournoi - **Boule St-Marine** - 14 h - *Stade des Bergeries*

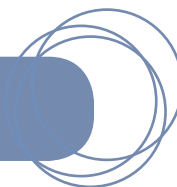
Mai

- 13 - Loto - **St-Médard Football** - *A l'extérieur La Garnache*
- 15 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - *Salle Loi 1901*
- 19 - Vide Grenier / Vide Box - **Les Cavaliers Marins** - *La Poherie*
- 20 - Réception Jumelage Allemand - 45^e Anniversaire - **Jumelage Allemand de la Région de Machecoul** - *Nouvelle salle polyvalente*
- 20 - Tournoi des Familles - **St-Médard Football** - *Stade des Bergeries*
- 25 - Marché de Printemps - **APEL/OGEC École Ste-Thérèse** - *Cour École Ste-Thérèse*
- 26 - Tournoi - **Boule St-Marine** - 14 h - *Stade des Bergeries*
- 26-27 - Tournoi - **St-Médard Basket** - *Salle Omnisports*





Agenda



Juin

- 2 - Audition Musicale - **Cordissimo** - *Nouvelle salle polyvalente*
- 2 - Forum des Associations - **Municipalité** - *Cour École Delaroche*
- 2 Porte Ouverte - **ALAC** - *Restaurant Scolaire*
- 2 Représentations Théâtrales fin d'année - **ALAC** - *Salle Théâtre*
- 9 - Assemblée Générale - **St-Médard Football** - 10 h 30 - *Salle Théâtre*
- 9 - Tournoi - **Boule St-Marine** - 19 h - *Stade des Bergeries*
- 15 - Assemblée Générale - **Bad St-Marin** - *Salle Omnisports*
- 16 - Faites de la Musique - **Collectif Zem** - *Parc des Versènes*
- 17 - Concours de Pêche - **Comité des Fêtes** - *Parc des Versènes*
- 19 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - *Salle Loi 1901*
- 23 - Spectacle Musical - **Cordissimo** - 11 h - *Salle théâtre*
- 23 - Tournoi - **Boule St-Marine** - 19 h - *Stade des Bergeries*
- 24 - Fête de l'école - **Amicale Laïque** - *Cour École Delaroche*
- 24 - Assemblée Générale - **Société de Chasse** - *Nouvelle salle polyvalente*
- 30 - Kermesse - **APEL/OGEC École Ste-Thérèse** - *Parc des Versènes*

Juillet

- 5 - Pique-nique - **Association du Tenu** - *Le Platane ou nouvelle salle polyvalente*
- 7 - Randonnée Municipale Nocturne - **Municipalité** - 18 h 30 - *Lieu à définir*
- 21 - Feu d'artifice - **Comité des Fêtes** - *Parc des Versènes*

